

# RÉAMÉNAGEMENT DE L'AVENUE PARMENTIER - PHASE 6 -

## Quoi ?

Pérennisation des pistes cyclables et végétalisation des pieds d'arbres.

## Où ?

Avenue Parmentier entre la place Léon Blum et l'avenue de la République.

**Phase 6 : entre la rue Saint Ambroise et la rue Oberkampf – Côté impair**

## Quand ?

Phase 5 : du 1er septembre à fin novembre - encore en cours

**Phase 6 : du 6 octobre à fin novembre**

## Les différentes phases

Phase 1 : entre la place Léon Blum et la rue du Chemin Vert – Côté pair

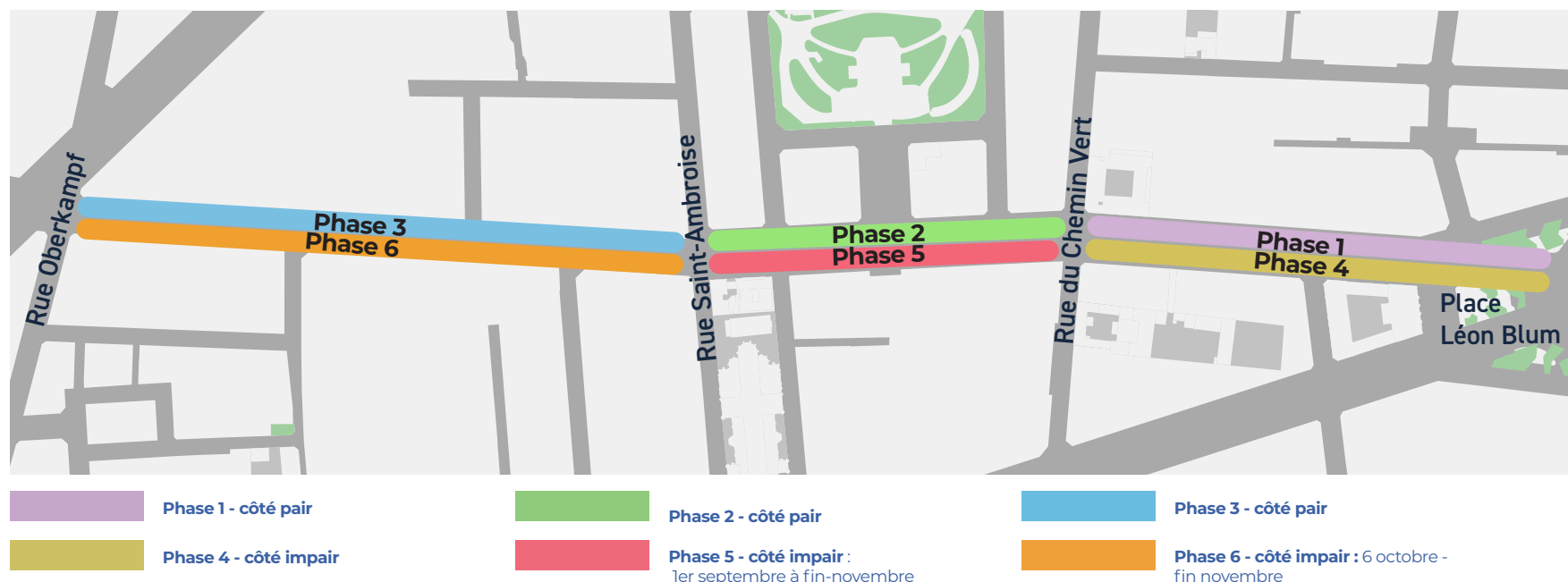
Phase 2 : entre la rue du Chemin Vert et la rue Saint-Ambroise – Côté pair

Phase 3 : entre la rue Saint-Ambroise et la rue Oberkampf - Côté pair

Phase 4 : entre la place Léon Blum et l'avenue de la République – Côté impair

Phase 5 : entre la rue du Chemin Vert et la rue Saint-Ambroise – Côté impair

**Phase 6 : entre la rue Saint Ambroise et la rue Oberkampf – Côté impair**



## Comment ?

- ⚠ Aménagement de pistes cyclables sécurisées ;
- ⚠ Végétalisation des pieds d'arbres entre la place Léon Blum et la rue Lacharrière ;
- ⚠ Création de refuges piétons entre les pistes cyclables et la chaussée ;
- ⚠ Aménagement de quais bus accessibles aux personnes à mobilité réduite ;
- ⚠ Remise en état des pieds d'arbres.

## Les impacts

### Phase 6 - du 6 octobre à fin novembre :

- ⚠ Neutralisation du stationnement existant côté pair et impair entre la place Léon Blum et l'avenue de la République, sauf maintien de zones de livraison et de places PMR ;
- ⚠ Mise à sens unique de l'avenue Parmentier depuis la place Léon Blum jusqu'à l'avenue de la République ;
- ⚠ Déviation de la ligne 46 dans le sens République vers Léon Blum par le boulevard Voltaire. L'itinéraire de substitution est établi par la RATP. La circulation des bus à double sens sera rétablie à la fin du chantier ;
- ⚠ Création d'une bande cyclable provisoire dans le sens inverse de la circulation générale.

### Pendant toute la durée des travaux :

- ⚠ Aménagement de zones de livraison pour les commerces et de places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite ;
- ⚠ La circulation des piétons sur les trottoirs est maintenue ;
- ⚠ Les accès aux immeubles et aux commerces sont maintenus.



Photomontage du projet - Crédit : Ville de Paris - DEVE - Maxime Massiel

## Contacts

### RÉALISATION

VILLE DE PARIS  
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS  
SERVICE DES AMÉNAGEMENTS ET DES GRANDS PROJETS  
121 AVENUE DE FRANCE, PARIS 13<sup>ÈME</sup>

### MAÎTRE D'ŒUVRE

SETEC / ATELIER NOUS / SOLCY

### ENTREPRISES

COLAS / EIFFAGE / COCHERY

**Plus d'infos  
sur [paris.fr/chantiers](https://paris.fr/chantiers)  
et au 3975\***

\*COÛT D'UN APPEL LOCAL